

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

208e SEANCE

BALE, LE MARDI 9 SEPTEMBRE 1986 A 10 HEURES

Ordre du jour

I. Approbation du procès-verbal de la 207e séance.

II. Echange de vues sur:

- le fonctionnement de la concertation intracommunautaire et sur l'évolution monétaire dans les pays de la CEE:
 - . présentation par M. Dalgaard du rapport concernant l'évolution sur les marchés des changes des pays participant à la concertation au cours des mois de juillet et août et des premiers jours de septembre 1986;
 - . adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE;
 - . Série mensuelle de statistiques(1);
- le dernier réalignement.

III. Perspectives à long terme du SME(2).

(éventuellement) IV. Echange de vues sur les points à l'ordre du jour des réunions internationales de Washington.

V. Autres questions relevant de la compétence du Comité(3).

VI. Date et lieu de la prochaine séance.

-
- 1) Comme d'habitude, la Série mensuelle de statistiques vous sera remise à votre arrivée à Bâle.
 - 2) Le Comité devrait discuter le rapport pour la réunion informelle du Conseil ECOFIN sur la base d'un projet révisé qui sera diffusé avant la séance du Comité et qui sera discuté d'abord par les Suppléants, le 8 septembre 1986.
 - 3) Le Comité discutera la requête formelle de la Banque Nationale d'Autriche de participer au mécanisme de concertation.